

<b>Zeitschrift:</b>	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
<b>Herausgeber:</b>	Comité central de la Croix-Rouge
<b>Band:</b>	17 (1909)
<b>Heft:</b>	10
<b>Rubrik:</b>	Nouvelles de l'activité des sociétés

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

froyable charge budgétaire qui écrase le pays, il n'est pas permis de compter dans nos rangs de brancardiers français, autant

d'hommes enrôlés sous la Croix-Rouge qu'il y a de *sociétés* existantes en Allemagne sur les rives du Rhin.

## Nouvelles de l'activité des sociétés

**Samaritains de Vallorbe.** — Sur l'initiative de MM. le Dr A. Eperon et Addor-Welten, imprimeur, le Dr Nicolet de Ste-Croix, accompagné de M. G. Jeanrichard, président des samaritains de Ste-Croix, et de M<sup>me</sup> Nicolet, monitrice des cours, a fait le dimanche 22 août une conférence à Vallorbe sur *l'oeuvre des samaritains de la Croix-Rouge en Suisse*. Cette conférence avait pour but de provoquer des adhésions à la Société de la Croix-Rouge et de former une section de samaritains à Vallorbe.

Le Dr Nicolet a fait un chaleureux appel aux cœurs généreux, et sa voix a été entendue, puisqu'un comité provisoire d'une section de samaritains de Vallorbe a été nommé sous la présidence de M. Ernest Addor, pharmacien, et que le Dr Eperon a bien voulu se charger de diriger un cours de pansements dès le mois de janvier 1910.

D'autre part, un certain nombre de souscriptions de nouveaux adhérents à la Société de la Croix-Rouge ont été recueillies à l'issue de cette intéressante conférence.

Des listes circulent actuellement à Vallorbe, mais les personnes dont les noms suivent ont d'emblée donné leur adhésion à la société qui pourra être constituée dès que les nouveaux statuts de la Croix-Rouge vaudoise auront été adoptés \*).

### Nouveaux adhérents à la Croix-Rouge:

MM. Ernest Addor, pharmacien,	Vallorbe
Addor-Wellin, ingénieur	»
Eug. Martin-Grobet,	»
Henri Glardon, commis,	»
J. Combe, vétérinaire,	»

\*) Voir plus loin: « Société vaudoise de la Croix-Rouge ».

MM. Combe-Hessenmüller,	»
L. Glardon, instituteur,	»
Georges Grobet,	»
M <sup>mes</sup> Mathilde Jaillet,	»
Clara Glardon,	»
Eugénie Martin,	Lausanne
Jeanne Goy,	Vallorbe
Marguerite Combe,	»
R. Berger, institutrice,	»
Georges Grobet,	»
Alice Valloton-Glardon,	»
Marie Glardon,	»
S. Ramuz-Bonzon,	»
J. Werly,	»
Caroline Addor-Walter,	»

Nous nous réjouissons de voir s'éveiller peu à peu, dans le canton de Vaud, l'intérêt à nos sociétés de secourisme, et nous saluons avec plaisir la constitution d'une société de samaritains à Vallorbe. Merci aux initiateurs, et nos vœux de prospérité à la benjamine des sections romandes !

**Société vaudoise de la Croix-Rouge.** — En suite de la décision prise à Lausanne, lors de l'assemblée du 20 juin (voir « La Croix-Rouge suisse » n° 7, 1909, pages 83 et 84), le Comité cantonal vaudois a mis au net le projet de statuts de la société.

Ce *projet* a été adressé à un grand nombre de personnes qui s'intéressent au développement de nos sections de la Croix-Rouge, et sera discuté à une assemblée qui va être convoquée sous peu à Lausanne. Les nouveaux statuts prévoient la formation de sections vaudoises de la Croix-Rouge dans toutes les parties du canton où 25 adhérents (au minimum) auront été réunis. Nous croyons savoir que c'est le cas déjà dans les localités de Lausanne, Morges, Yverdon,

Ste-Croix et Vallorbe, et nous espérons qu'il viendra bientôt s'en ajouter d'autres sur le terrain vaudois. Ces sections verseront une petite contribution à la société cantonale qui les unit en fédération, et nommeront le comité cantonal.

La constitution se fera dès que trois sections se seront annoncées au président de la société cantonale, M. le D<sup>r</sup> Ed. Ceresole, à Lausanne, ce qui ne saurait tarder sans doute.

**Société des samaritains d'Yverdon.** — Du 23 au 29 août, M. Hummel, aide-instructeur des troupes sanitaires, a fait à Yverdon un cours de pansements pour les dames, et un cours de transport pour les messieurs de la société.

Chaque soir, en outre, M. le D<sup>r</sup> Guisan a exposé un sujet différent devant samaritains et samaritaines. Le 29 a eu lieu un exercice en campagne — le premier — qui nous a vivement intéressés et qui a fort bien réussi.

La supposition était la suivante: Un breack chargé de 12 personnes a été tamponné par un train à un passage à niveau des environs d'Yverdon. Un témoin de l'accident court en ville demander secours aux samaritains.

Quelques samaritains et samaritaines, sous la conduite du D<sup>r</sup> Guisan, se rendent alors immédiatement sur le lieu du sinistre et s'occupent à donner les premiers soins aux pseudo-blessés (à qui avait été remis une fiche indiquant le genre de plaie dont ils étaient atteints) en attendant du renfort. Il est 3 heures. Peu après arrive une forte colonne de samaritains avec deux chars de réquisition, des cuvettes, éponges, matériel de pansement, etc.

Les hommes improvisent sur place des brancards, et aménagent les chars, tandis que les dames appliquent les pansements nécessaires et réconfortent les blessés.

A 5<sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures on charge ceux-ci sur les voitures; on replie le poste de secours, et tout le personnel sanitaire accompagne les pauvres victimes à l'infirmerie où a lieu le déchargement. Là, dans une critique très franche, M. le D<sup>r</sup> Girard, représentant de la Croix-Rouge, a relevé les fautes commises et a félicité la Société des samaritains d'Yverdon de son excellent travail. Puis M. le D<sup>r</sup> Guisan a remercié messieurs Hummel et Girard de leur concours, et engagé les samaritains à persévéérer dans la belle tâche qu'ils se sont donné. G.

## A nos abonnés

### Reliure pour „La Croix-Rouge suisse“

Comme l'année dernière, l'administration de notre journal fournira aux abonnés qui lui en feront la demande en temps utile, et pour le prix de 60 centimes, une *reliure toile grenat, ornée de l'écusson blanc à croix rouge, et du millésime 1909*.

La carte-commande incluse doit nous être retournée affranchie, munie du nom et de l'adresse exacts et bien lisibles, dès maintenant et avant le 15 décembre 1909.

L'administration de « La Croix-Rouge suisse »,  
Hirschengraben, 7, BERNE.